

Le PRDAR 2022-2027

Un nouveau projet

Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRES D'AGRICULTURE

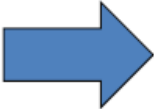
Un contexte national qui s'éclaircit en partie

- **Contrat d'objectifs CasDAR (5 juillet).**
- **PNDAR (effectivement diffusé depuis le 6 juillet)**
- **5 actions élémentaires socle commun**
- ~~**PPR.**~~
- **Des enveloppes constantes ?**
- **Maintien du niveau de partenariat ?**



Contrat d'objectifs CasDAR

- **Le Contrat d'Objectifs CasDAR, volet C du futur Contrat d'Objectifs et de Performance des Chambres**
 - Cohérence globale des actions des Chambres d'agriculture
 - Homogénéité des actions CasDAR des Chambres avec les Domaines d'Actions Stratégiques du Projet Stratégique
- **Le projet de note d'orientation du PNDAR fixe 9 thématiques prioritaires pour la programmation CasDAR 2022-2027**
 - #Renouvellement des Générations
 - #Autonomie protéique
 - #Chaînes de valeur
 - #Biodiversité
 - #Numérique
 - #Changement climatique
 - #Santé animale et végétale
 - #Bien-être animal
 - #Carbone



Pour y répondre, les Chambres d'agriculture mettent en place **3 modalités opérationnelles** au sein du Contrat d'Objectifs CasDAR :

- Un socle d'actions élémentaires obligatoires
- Des actions élémentaires d'initiative locale
- Des actions mutualisées internes au réseau

Le socle des 5 actions permet de :

- Renforcer l'effet structurant et massifiant
- Afficher une ambition commune
- Répondre aux grands enjeux sociétaux et agricoles
- Améliorer le suivi des actions pour l'accompagnement des grandes transitions agricoles,
- Favoriser l'évolution des métiers du conseil agricole à travers les échanges entre régions.

Les objectifs et indicateurs de chaque action fixés nationalement dans un cahier de charges commun à tous les programmes.



Le nouveau cadre 2022-2027



Un socle de 5 actions nationales obligatoires :

- 1- Renouvellement des générations et qualité de vie au W
- 2- Adaptation au changement climatique et atténuation
- 3- Transition vers des systèmes économes en intrants, valorisants des écosystèmes locaux, adaptés au bien-être animal
- 4- Création de valeur dans les territoires : alimentation locale, production d'énergie, matériaux biosourcés, ...
- 5- RID et références des systèmes



Services de remplacement



Action gouvernance



AE 1 Entreprise agricole

Finalités :

- favoriser le renouvellement de l'activité agricole à travers :
 - l'accompagnement de l'installation et de la transmission des exploitations,
 - l'appui aux nouvelles formes d'exercice du métier
 - la prise en compte de la qualité de vie au travail.

AURA : mobilise-t-on du PRDAR sur cette action ? Actuellement en réflexion

AE2 Changement climatique

Finalité : stimuler et accompagner la prise en compte du changement climatique dans les exploitations agricoles pour en favoriser la durabilité et la résilience.

2 volets :

- **l'adaptation** au changement climatique
- **l'atténuation** des effets de l'agriculture sur le changement climatique.



AE 3 : Economie d'intrants et préservation de la biodiversité

Finalité : Accompagnement de la transition vers des systèmes triplement performants

- En s'appuyant sur les leviers de l'agro-écologie et en particulier en s'appuyant sur la biodiversité et en améliorant l'autonomie des agriculteurs vis-à-vis des intrants de synthèse
- Et en veillant à renforcer le bien-être animal



AE4 : Alimentation durable et développement territorial

Intègre les actions relatives à

Création de valeur et alimentation durable
dans les filières et les territoires



AE 5 action transversale IRD

Finalités

- harmoniser et mettre en cohérence les travaux d'IRD (innovation, recherche, développement) du réseau des Chambres,
- développer et accompagner la capitalisation, la valorisation, le transfert et la massification des travaux IRD menés dans le réseau vers les conseillers et les agriculteurs.

Inosys au sein de cette action élémentaire permet de renforcer la cohésion nationale dans la production de références alimentant le conseil.



Précision AE 5 :

- AE5 et références contient :
 - => méthode et coordination régionale
 - => IRE y est identifié, toutes les autres références sont dans les AE
 - => et action commune aux stations

Par contre toutes les références thématiques restent dans leurs AE.

2 AE supplémentaires :

AE6 Services de remplacement

AE7 Gouvernance du programme



9 Thèmes prioritaires du PNDAR	AE1	AE2	AE3	AE4	AE5
Chaînes de valeur valorisant des modes de production agroécologiques	●			●●●	Transversal
Renouvellement des générations	●●●				
Réduire les émissions de gaz à effet de serre et stocker du carbone		●●●	●		
Autonomie protéique et azotée			●●●		
Agrobiodiversité		●	●●●		
Accompagner les systèmes de production face aux aléas et au changement climatique		●●●	●		
Gestion intégrée de la santé animale et végétale			●●●		
Bien-être animal			●●●		
Enjeu transversal : levier du numérique	Transversal				

Des partenaires pour 5% du budget

1/ Au service du projet

2/ Avec de la valeur ajoutée sur notre programme de développement

3/ Partenariat élargi FRAB STATIONS



Décisions - Perspectives

- **Validation structure du programme par le bureau CRA le 26/07**
- **Finalisation des contenus pour le 20/09**
- **travailler les indicateurs avec APCA 08/09**
- **Coredef Novembre 2021**
- **Dépôt programme 03/12/2021**

